



DEMANDE DE SUBVENTION 2024 EQUIPEMENTS DE LA PETITE ENFANCE

Plan d'investissement pour l'accueil des jeunes enfants (PIAJE)



Date limite retour : 30 juin 2024

Ce dossier est téléchargeable sous :

https://www.caf.fr/partenaires/caf-du-finistere/partenaires-locaux



Procédure de dépôt

Les projets de création d'Etablissement d'accueil du jeune enfant (EAJE), Relais petite enfance (RPE) ou de Maison d'assitants (es) maternels(es) (MAM) doivent s'inscrire dans une démarche concertée avec les autres acteurs du secteur de la petite enfance.

Il vous est donc demandé de prendre systématiquement contact avec le conseiller technique de votre territoire pour lui présenter le projet. Cette étape de diagnostic préalable a pour objectif d'apprécier l'opportunité du projet et le cas échéant de vous conseiller au mieux sur l'offre de service et les besoins du territoire.

Aussi, pour contacter au préalable le conseiller technique de la Caf du Finistère puis transmettre votre demande complétée, datée et signée jusqu'au **30 juin 2024** dernier délai, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse ci dessous selon le territoire d'implantation du projet :

NORD territoire-nord@caf29.caf.fr

Brest Métropole
Pays d'Iroise
Pays des Abers
Lesneven Côte des Légendes
Haut-Léon Communauté
Morlaix Communauté
Pays de Landivisiau
Pays de Landerneau Daoulas

territoire-sud@caf29.caf.fr

Presqu'île Crozon Aulne maritime
Pleyben-Châteaulin-Porzay
Douarnenez Communauté
Cap Sizun-Pointe du Raz
Haut Pays Bigouden Sud
Pays Fouesnantais
Concarneau Cornouaille Agglomération
Quimperlé Communauté
Quimper Bretagne Occidentale
Haute Cornouaille
Poher Communauté
Monts d'Arrée Communauté

La demande d'aide financière en 4 étapes :



- Le partenaire (promoteur) formule sa demande en adressant à la Caf une lettre d'intention ou le dossier complété ci joint
- La Caf adresse au promoteur un accusé de réception avec ou sans une demande de pièces complémentaires
- A réception du dossier complet, celui-ci sera présenté lors d'un conseil d'administration ou une instance délégataire
- La Caf notifie au promoteur la décision du conseil d'administration ou de l'instance délégataire après validation par l'autorité de tutelle En fonction de la demande, une convention d'objectifs et de financement sera adressée.

IMPORTANT

Toute demande d'aide financière ne pourra être prise en considération que lorsqu'elle sera dûment complétée, signée et accompagnée de l'ensemble des documents demandés en justificatifs - tout dossier incomplet ou arrivé après la date indiquée ne sera pas examiné, il vous appartient de vérifier la complétude du dossier et sa transmission dans les délais impartis

La décision d'octroyer une subvention dans le cadre du Piaje est discrétionnaire. Le versement d'une subvention d'investissement n'est donc pas automatique

Tout <u>projet ne doit pas avoir débuté</u> avant la date de dépôt de celui-ci à la Caf, auquel cas, le dossier sera considéré comme non recevable

La Caf 29 ne peut pas financer en totalité un projet, un cofinancement d'au moins 20% est exigé

Le montant de la subvention Caf attribué dépendra des disponibilités financières et du projet

Le Piaje ne peut pas être attribué à des places déjà subventionnées au moyen d'un précédent Piaje sauf si le bénéfice de l'aide à l'investissement précédente date de plus 10 ans (ce délai se décompte à partir de la date d'ouverture de l'équipement)

INFORMATION SUR LE PROMOTEUR

Dénomination du promoteur (le financeur du projet) :
Nature juridique :
Référent du projet :
Coordonnées du référent (adresse + courriel + téléphone) :
Nom de la structure bénéficiant du financement :
Adresse de la structure :
INFORMATION SUR LE PORTEUR DE PROJET (si différent du promoteur)
Dénomination du promoteur : Nature juridique :
Référent du projet : Coordonnées du référent (adresse + courriel + téléphone) :
INFORMATIONS SUR LE GESTIONNAIRE
Dénomination du gestionnaire :
Nature juridique :
Coordonnées du référent technique (adresse + courriel + téléphone) :

BUDGET DE FONCTIONNEMENT GLOBAL DU PROMOTEUR

année	:	
	-	

DEPENSES en €		RECETTES en €			
60 – Fournitures (énergie, entretien, alimentaire)		70623 – CAF Prestations de Service			
61 – Services extérieurs (loyers, maintenance, assurances)		70642 – Participation des familles et usagers			
62 – Autres services extérieurs (déplacements, frais postaux, services bancaires)		741 – Subvention Etat			
63 - Impôts et taxes (rémunérations brutes et charges patronales)		742 – Subvention Conseil Régional			
64 - Charges de personnel		743 – Subvention Conseil départemental			
65 – Charges supplétives (sauf bénévolat)		744 – Subvention Commune ou Communauté de Communes			
66 - Charges financières					
68 – Dotations (amortissements et provisions)		745 – Subvention ou prêt CAF			
DIVERS		748 – Autres subventions (à préciser)			
		75 – Produits valorisés			
		76 – Produits financiers			
		78 - Reprise sur provisions			
		87 – Transfert de charges			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS			
EXCEDENT SUR L'EXERCICE		DEFICIT DE L'EXERCICE			

DESCRIPTIF DU PROJET

Type d'équipement pour lequel l'aide est sollicitée :

Nature de l'équipement	Nature des travaux ¹
☐ Etablissement d'accueil du jeune enfant financés par la Prestation de service unique (EAJE PSU)	☐ Création de places nouvelles d'Eaje, sans existence préalable d'un local ou par aménagement d'un local existant non affecté préalablement à un Eaje
Précisez : Etablissement d'accueil collectif, familial et parental ou	☐ Extension d'Eaje existant avec une augmentation d'au moins 10% de places nouvelles (Justifié sur avis ou autorisation du service de la protection maternelle et infantile)
☐Micro crèche	
☐ Etablissement d'accueil du jeune enfant financés par la Prestation d'accueil du Jeune enfant (EAJE PAJE)	☐ Transplantation d'Eaje sur un autre site avec une augmentation d'au moins 10 % de places nouvelles par rapport aux places existantes pour les Eaje
□Relais petite enfance (RPE)	☐ Construction ☐ Aménagement d'un local existant pour le transformer en Rpe / Mam non affecté préalablement à cet usage ☐ Extension de MAM existante avec une
☐ Maison d'assistants maternels (MAM)	augmentation d'au moins 10% de places nouvelles* Transplantation d'un Rpe / d'une Mam (*+10%) Pour le RPE, en cas d'extension ou de transfert, préciser si cela s'accompagne d'une extension de la fonction de l'animateur/trice : Animateurs en nombre ETP : -avant transfert/extension : -après transfert/extension :

¹Les travaux éligibles

Toutes les dépenses qui relèvent, en comptabilité de la notion d'investissement sont éligibles au Piaje (cf annexe 1 page 13) :

- coûts fonciers et terrain,
- gros œuvre et clos couverts,
- aménagement intérieur,
- équipements simples et particuliers,
- honoraires et frais administratifs (honoraires d'architecte, frais de maîtrise d'œuvre, études),
- autres (voirie et réseaux divers, assurance de construction).

Description des travaux ou des acquisitions

Présentation du projet (joindre tout document utile) : Avez-vous déjà bénéficié d'un précédent Plan d'investissement : OUI NON Conditions d'occupation des locaux : Propriétaire Locataire Occupant à titre gratuit ☐ Autres, précisez :

Planning d'exécution du programme :
TRAVAUX : Date prévisionnelle de début des travaux :
Date prévisionnelle de fin des travaux :
ACQUISITION EQUIPEMENT / MOBILIER : OUI NON
Date prévisionnelle d'acquisition :
EN CAS D'ACQUISITION DE TERRAIN OU DE LOCAUX :
Date prévisionnelle d'acquisition :
NOMBRE DE PLACES : Avant travaux : Après travaux :
Une majoration "gros oeuvre" est possible si les dépenses gros oeuvre représentent au moins 30% du global dépenses subventionnables (Pour les collectivités territoriales, les dépenses subventionnables sont retenues sur le montant hors taxe - pas de distinction de récupération partielle ou totale de la Tva)
MONTANT DU GROS ŒUVRE (cf annexe page 13) :
Une majoration "développement durable" est possible selon critères pour des travaux s'engageant dans une démarche respectueuse de l'environnement. Le processus de certification devant commencer dès la conception des plans, il est important que cette démarche soit anticipée par le porteur de projet. Les certificats ou attestations de labér serviront de pièce justificative à l'attribution du bonus. Le promoteur a un délai de 12 mois à partir de l'ouverture de l'équipement pour fournir la pièce justificative
Les travaux de gros œuvre s'engagent-ils dans une démarche respectueuse de l'environnement?
Avec un label ? OUI NON
Si oui, préciser lequel ? (cf annexe pages 14) :

PLAN D	E FINANCEMI	ENT DE L'OPERATION	
Nom du Projet :			
JO Le l	DINDRE LES DEVI budget prévisionne	eaucoup de rigueur car aucune rééves CORRESPONDANTS I doit apparaître équilibré. et des produits doivent être égaux	aluation ne sera possi
DÉPENSES 2023 et à indiquer en HT pour les collectivi en TTC pour les associ	tés territoriales et	RECETTES 2023	3 en €
20 – Immobilisations incorporelles			
21 – Immobilisations corporelles			
211 – Acquisition (terrains ou locaux)		108 – Apport personnel	
213 - Travaux		1311 – Subvention Etat	
21301 – V.R.D.		1312 – Subvention Conseil Régional	
21302 – Assurance maîtrise d'ouvrage		1313 – Subvention Conseil départemental	
21303 – Honoraires d'architecte		1314 – Subvention Commune ou Communauté de Communes	
21304 – Bureau de contrôle		1315 – Subvention Collectivités publiques	
215 – Installations techniques		1316 – Subvention entreprises publiques	
2183 – Equipement – Matériel nformatique		1317 – Subvention entreprises privées	
2184 – Equipement en mobilier		1318 – Autres subventions	
2101 – Imprévus		13184 – Subvention ou prêt CAF	
,		13185 – Subvention CNAF	
		164 – Emprunts	
TOTAL DES DEPENSES		TOTAL DES RECETTES	

2184 – Equipement en mobilier	1318 - Autres subventions	
2101 – Imprévus	13184 – Subvention ou prêt CAF	
	13185 – Subvention CNAF	
	164 – Emprunts	
TOTAL DES DEPENSES	TOTAL DES RECETTES	
Coût global de l'opération (Montant sollicité auprès de	TTC):	

DECLARATION SUR L'HONNEUR 2024

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager sa responsabilité.

Je soussigné(e) (nom e	t prénom)		
agissant en qualité de			
•	•	l'une mesure de redressement sociations et entreprises) ;	judiciaire ou n'est pas
•	•	e et respecte les principes et v nbre 2015, avec ses partenaire	
pour l'application de l'ar	ticle 10-1 de la loi n°	trat d'engagement républicain 2000-321 du 12 avril 2000 r ations ; <i>(uniquement pour les a</i> s	elative aux droits des
	es de subventions intro	s du présent dossier, notan oduites auprès d'autres financ aires :	
-Demande une subventi	on d'un montant total	de (Ecrire le montant en tou	tes lettres) :
Précise que cette subve postal de l'organisme : Nom du titulaire du con		rdée, devra être versée sur le	e compte bancaire ou
Banque ou centre :			
Domiciliation :			
Code Banque/Etablisse	ment	Code guichet	
Numéro de compte	Clé RIB	/ RIP	
BIC IBAN			
Α	le		
CACHET ET SIGNATI	URE du demandeur :		

PIECES JUSTIFICATIVES AU DOSSIER

♦ Pièces justificatives relatives à la qualité du promoteur et/ou gestionnaire

ASSOCIATIONS-MUTUELLES-COMITÉS D'ENTREPRISE

 Existence légale Pour les associations : récépissé de déclaration en Préfecture Pour les mutuelles : récépissé de demande d'immatriculation au registre national des mutuelles Pour les comités d'entreprise : procès-verbal des dernières élections constitutives
□ Numéro SIREN/SIRET
□ Statuts □ Relevé d'identité bancaire, postal ou caisse d'épargne du bénéficiaire de l'aide, ou du bénéficiaire de la cession de créance (loi Dailly)
□ Capacité du contractant : - Liste datée des membres du conseil d'administration et du bureau
 □ Pérennité (opportunité de signer) : Compte de résultat et bilan (ou éléments de bilan) relatifs à l'année précédant la demande (si existence de l'association en N-1). □ Attestation sur l'honneur de probité (modèle joint)
□ Délibération du Conseil d'Administration
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES-ETABLISSEMENTS PUBLICS
□ Arrêté préfectoral portant création d'un Epci et détaillant le champ de compétence □ Numéro SIREN/SIRET
□ Statuts pour les établissements publics de coopération intercommunale (détaillant les champs de compétence)
□ Relevé d'identité bancaire □ Extrait de la délibération du Conseil Municipal ou du Conseil Communautaire
Latiali de la deliberation du Conseil Municipal du du Conseil Communautaire
ENTREPRISES-GROUPEMENTS D'ENTREPRISES
□ Extrait Kbis du registre du commerce délivré et signé par le greffier du Tribunal de commerce, datant de moins de 3 mois □ Numéro SIREN/SIRET □ Statuts
□ Relevé d'identité bancaire, postal ou caisse d'épargne du bénéficiaire de l'aide, ou du bénéficiaire
de la cession de créance (loi Dailly) □ Compte de résultat et bilan (ou éléments de bilan) relatifs à l'année précédant la demande □ Attestation sur l'honneur de probité (modèle joint)

Pièces justificatives relatives à toute demande de subvention PIAJE :

x Le dossier dûment complété, daté et signé et :

- Le plan de financement prévisionnel complété incluant les différents postes de dépenses par nature et les recettes prévisionnelles (financements obtenus ou sollicités)
- Le descriptif de l'opération indiquant, notamment les motifs, le lieu d'implantation et son opportunité géographique
- Les devis des achats et/ou des travaux envisagés : Pour les devis, une mise en concurrence doit être réalisée et les devis retenus doivent être joints au présent dossier pour toutes les dépenses faisant l'objet de la présente demande un document récapitulatif des différents devis retenus par le gestionnaire devra être fourni
- Les plans de la future réalisation
- Un justificatif relatif aux conditions d'occupation du terrain d'implantation et/ou conditions d'occupation des locaux (photocopie du titre d'occupation du terrain ou des locaux, certificat de propriété...)
- En cas de création ou d'extension : budget prévisionnel de fonctionnement sur 3 exercices a minima.
- Copie de la police d'assurance garantissant le bien faisant l'objet de la demande d'aide financière.
- Déclaration d'intérêts permettant d'identifier les liens de toute nature entre le promoteur, le gestionnaire s'il est déjà connu et le propriétaire du bâtiment et une attestation établie par notaire ou agent immobilier indiquant que le niveau de loyer pratiqué sur le local est conforme au prix du marché pour un bien comparable, ou que le prix de cession du terrain ou du local au promoteur par une personne morale ou physique entretenant un lien d'intérêt avec ce dernier est conforme au prix du marché pour un bien comparable (modèle joint)

En complément :

→ Pour les MAM :

- Les Mam doivent être constituées en personne morale et être détentrices d'un numéro Siret (à fournir)
- Les assistants maternels exerçant leur activité au sein de la Mam doivent participer aux charges locatives des locaux ou participer au paiement du prêt
- Les assistants maternels bénéficient d'agréments délivrés par les services de Protection Maternelle et Infantile du Conseil départemental à titre individuel (à fournir)
- Présenter un projet de fonctionnement et d'accueil de la Mam. Il s'attachera à valoriser les modalités de partenariat avec le Relais petite enfance du secteur et les acteurs du territoire pouvant notamment contribuer au projet pédagogique de la structure
- Signer la charte de qualité des Mam élaborée par la branche Famille
- Avis favorable du projet par le Maire ou Président du regroupement de communes en cas de délégation de compétence (modèle joint)

→ Pour les EAJE :

- Attestation indiquant que le gestionnaire, s'il est déjà connu, est à jour de des obligations auxquelles il est soumis en matière de cotisations sociales
- Pour les établissements qui accueillent des familles bénéficiant du Cmg « structure », fournir copie de la grille tarifaire modulée en fonction des revenus des familles,

ANNEXES

ANNEXE 1 – Les 6 composantes des dépenses subventionnables

_	n	n			r	
	v	•	Ci	Œ		

Achat de terrain, Achat d'immeuble, Frais de notaire rattachés aux biens relevant de l'opération d'investissement

Gros œuvre:

Construction, Ravalement, Couverture, <u>Energie</u>:

Etanchéité, Charpente, photovoltaïque, Fondations spéciales, aire de stationnement, Menuiseries extérieures, domotique,

Terrassement, dallages, Volets, Isolation récupérateur d'eau,

Voierie et réseaux divers Démolition,

(VRD) : branchements eaux, électricité, gaz, téléphone

<u>Aménagement intérieur</u>:

Menuiseries intérieures, Electricité (courants forts Serrurerie, Ascenseurs,

Cloisons, et courants faibles), Téléphonie, Baie informatique,

Doublages,Plomberie,Sécurité incendie,Revêtements de sol,Chauffage,Signalisation,

Revêtements de sol, Chauffage, Signalis
Carrelages/faïences, Ventilation,
Peintures, Climatisation,

Equipement simple et particulier:

Mobiliers: Petits matériels: Puériculture: Pédagogie:

cuisine, bureau, vaisselle, poussettes, livres, **dortoir,** informatisation, tables à langer, jouets,

locaux annexes (type jeux d'intérieurs et d'extérieurs stockage, entretien),

Honoraires et Frais administratifs:

Maîtrise d'œuvre (architecte ou cabinet d'experts), Aide à maîtrise d'ouvrage, Géomètre, Mission Csp (sécurité), Bureau de contrôle, Etudes, Etudes de sol, Frais bancaires, Toutes Assurances.

<u>Autres</u>:

Aménagements extérieurs Marketing :

jardins, clôtures,
sols extérieurs
Communication, Presse,

Publication.

Annexe 2 : liste détaillée et limitative des labels et certificats ouvrant droit aux financements majorés

Liste des labels et certificats attestant de l'ambition d'un projet d'investissement en matière de prise en compte des objectifs de développement durable pour l'application de financements majorés au titre du Plan d'investissement pour l'accueil du jeune enfant

Cette liste est limitative : seuls les labels et certificats qui y sont recensés ouvrent droit aux bonifications visées

Types	Zone	Famille de	Nom du label /	Organisme	Organisme	Туре	Thématique/ domaine
d'opérations	géographique	rattachement (si	certification	détenteur	délivreur		
	d'application	applicable)					
Bâtiments	International	Bâtiment passif -	Bâtiment passif (en	Passivhaus,	La Maison Passive	Label	S'intéresse aux éléments sensibles du bâtiment
neufs		PassivHaus	neuf)	Institut de	(seul organisme		(isolation, ombrage extérieur, fenêtres,
				Darmstadt	habilité en		ventilation, ponts thermique et étanchéité à
					France)		l'air).
Bâtiments	International	Bâtiment passif -	EnerPHit (en	Passivhaus,	La Maison Passive	Label	Elle s'intéresse aux éléments sensibles du
existants		PassivHaus	rénovation)	Institut de	(seul organisme		bâtiment (isolation, ombrage extérieur, fenêtres,
				Darmstadt	habilité en		ventilation, ponts thermique et étanchéité à
					France)		l'air).
Bâtiments	International	n/a	Minergie	Association	Association	Label	Qualité environnementale
existants et	(Label suisse)			Minergie	Minergie		
Bâtiments							
neufs							
Bâtiments	France	Famille HQE	HQE Bâtiment Durable	Certivéa	Certivéa	Certification	Performances environnementales, sociétales et
existants et		Bâtiment Durable	(HQE-BD)				économiques du bâtiment
Bâtiments							
neufs							
Bâtiments	Région	Collectif	Bâtiments Durables	Batylab	Batylab	Label adossé à	Performance environnementale et sociale du
existants et	Bretagne	Démarches	Bretagne (BDB)			une démarche	bâtiment
Bâtiments		Bâtiments et				globale	
neufs		Quartiers					
		Durables					

Types d'opérations	Zone géographique	Famille de rattachement (si	Nom du label /	Organisme détenteur	Organisme délivreur	Туре	Thématique/ domaine
u operations	d'application	applicable)			uciivi cui		
Bâtiments	France	Famille HQE	HQE Bâtiment (HQE-B)	Certivéa	Certivéa	Certification	Performances environnementales, sociétales et
existants et		Bâtiment	- Construction				économiques du bâtiment
Bâtiments			Rénovation ou				
neufs			Exploitation				
Bâtiments	France	n/a	Écolo crèche	Association	Association Label	Label adossé à	Qualité environnementale et de vie
existants et				Label Vie	Vie	une démarche	
Bâtiments						globale	
neufs							
Bâtiments	France	Famille Labels	BBCA (bâtiment bas	Association	Association BBCA	Label	Empreinte de carbone (cycle du bâtiment)
existants et		'Environnement'	carbone)	BBCA	- Certivéa (pour le		
Bâtiments					tertiaire)		
neufs							
Bâtiments	France	Famille Labels	E+C- (Bâtiments à	État français	Certificateurs	Label	Empreinte de carbone et performance
neufs		'Environnement'	énergie positive &		accrédités		énergétique
			réduction carbone)		(Certivéa)		
Bâtiments	France	Famille Labels	Effinergie 2017	Association	Certivéa	Label	Performance énergétique
neufs		'Environnement'		Effinergie			
Bâtiments	France	Famille Labels	Effinergie Rénovation	Association	Certivéa	Label	Performance énergétique
existants		'Environnement'	2021	Effinergie			
Bâtiments	France	Famille Labels	Bâtiment Biosourcé	Ministère	Certivéa	Label	Matériaux biosourcés du bâtiment
neufs		'Environnement'		chargé de			
				l'Environneme			
				nt (Etat			
				français)			



ATTESTATION DE PROBITÉ ET DE NON-CONDAMNATION

Je soussigné(e), (nom-prénom)						
né(e) le : [Date de naissance]						
à : [Lieu de naissance]						
demeurant : [adresse complète]						
déclare :						
 n'avoir été l'objet d'aucune condamnation pénale ni de sanction civile ou administrative de nature à m'interdire de gérer, administrer, diriger ou contrôler une personne morale, ou d'exercer une activité commerciale; 						
 n'avoir pas été frappé de faillite personnelle ou d'autre sanction en application du titre VI de la loi n° 85-98 du 25 janvier 1985 relative au redressement et à la liquidation judiciaire des entreprises ou, dans le régime antérieur à cette loi, en application du titre II de la lo n° 67-563 du 13 juillet 1967 sur le règlement judiciaire, la liquidation des biens, la faillite personnelle et les banqueroutes. 						
Fait pour servir et valoir ce que de droit.						
FAIT A LE						
SIGNATURE:						



DÉCLARATION D'INTÉRÊT

La branche Famille s'abstient de subventionner toute entité placée dans une situation qui conduirait à dévoyer l'objet des fonds versés.

Dans ce cadre, la présente déclaration vise à prévenir tout risque de dévoiement de la subvention ou de refacturation abusive.

A cet effet, sont déclarés les liens d'intérêts de toute nature entre le demandeur de la subvention et des tiers qui sont de nature à dévoyer ou paraître dévoyer l'usage de la subvention versée.

La déclaration doit être signée personnellement et chaque page doit être paraphée.

Je soussigné(e), (nom-prénom)
représentant de :
Reconnais avoir pris connaissance de la demande de déclarer tout lien d'intérêts direct ou par personne interposée avec les entreprises, établissements ou organismes public ou privé :
 exploitants ultérieurs de la structure financée ; entités propriétaires du bâtiment sur lequel elle est implantée.
1. Déclaration des liens matériels, directs ou indirects
Le demandeur est-il lié à l'entité propriétaire des murs ? OUI NON Le demandeur est-il lié au gestionnaire ultérieur de la structure ? OUI NON .
Dans l'affirmative, veuillez préciser lesquels, notamment les points ci-après :

- les participations financières directes éventuellement détenues dans le capital du propriétaire ou du gestionnaire ;
- L'appartenance à un même groupe de sociétés que le propriétaire ou le gestionnaire ;
- L'existence d'une gestion commune avec le propriétaire ou le gestionnaire, en particulier une participation aux organes dirigeants du propriétaire ou du gestionnaire ;
- L'exercice d'une activité rémunérée ou donnant lieu à gratification pour le compte du propriétaire ou du gestionnaire, ou au sein de la structure dans le cadre d'une Maison d'assistant maternel.

2 Dá	éclaration des liens familiaux
des I	emandeur est-il détenu intégralement ou partiellement par une personne physique entretenant iens familiaux avec une personne physique qui détient ou gère la personne morale en charge de loitation, ou le propriétaire des murs ?
I	

Le demandeur est-il détenu intégralement ou partiellement par une personne physique entretenant des liens familiaux avec un ou plusieurs professionnels ayant vocation à travailler au sein de l'établissement ?

3. Autre lien susceptib	ole de présenter un risc	que de dévo	iement de l	a subventi	on versée :	
Je soussigné(e),renseignements indiqué	s dans la présente décla		certifie sur	l'honneur	l'exactitude	des
FAIT A	LE					
SIGNATURE:						



AVIS du Maire ou du Président

portant sur la viabilité du projet en Mam

Cet avis est justifié au regard des besoins et de l'offre localement disponible et du schéma de développement le cas échéant conventionné dans le cadre de la Ctg

Je soussigné(e), (nom-prénom)	
en tant que :	
☐ Maire	
Président(e) du regroupement de communes (en cas de délégation de compétenc	e)
de la collectivité de :	
dont le siège est situé à :	
donne un avis favorable au regard des besoins et l'offre localement disponible :	
OUI	
□NON	
concernant le projet de :	
contruction de la MAM sur la commune de	sans existence
préalable d'un local ou par aménagement d'un local existant non affecté préalablemen	nt à cet usage ;
d'extension ou de transplantation d'une MAM existante avec une augmentation de places nouvelles	'au moins 10 %
et dont le promoteur est :	

Dans l'affirmative d'un avis favora collectivité prévoit pour favori disposition de locaux ou de moyens, intégration des professionnels dans l'locale auprès des parents, mise en bibliothèque, etc.)	ser la pérennité et la loyer modéré ou exonération l'animation locale des mode	qualité du on de charges s d'accueil, va	projet (par , subvention (lorisation de l	exemple : mis de fonctionnem la Mam dans l'o	se à nent, offre
Je soussigné(e), renseignements indiqués dans le p	orésent avis ;	certifie sur	l'honneur	l'exactitude	des
FAIT A	LE				

SIGNATURE